

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N° 35T/2024

**OBJET : REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
RUE DES CHARRETTES -RUE DU PRE VERT – CHEZ PATTEY
CHEMIN DU BELVEDERE**

Le Maire de la commune de Bellegarde-en-Forez (Loire)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise SICC-VRD (M Dumond 06.74.78.02.04), 1561 Route de la Combe 42660 SAINT-GENEST-MALIFAUX, chargée de réaliser des tests à la fumée sur le réseau eaux usées, en chantier mobile, rue des Charrettes, lotissements les Marguerites, rue du Pré Vert et Lotissement du Pré Vert, Chemin du Belvédère, Chez Pattey et Impasse du Sous-Bois à Bellegarde-en-Forez, à l'intérieur de l'agglomération,

Considérant que pour permettre le bon déroulement du chantier, il convient de régler temporairement la circulation des véhicules, à l'intérieur de l'agglomération et estimant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures pour assurer la sécurité et éviter toute gêne à la circulation,

ARRETE

Article 1 : l'entreprise SICC-VRD est autorisée à mettre en place un chantier mobile pour effectuer des tests à la fumée rue des Charrettes, lotissements les Marguerites, rue du Pré Vert et Lotissement du Pré Vert, Chemin du Belvédère, Chez Pattey et Impasse du Sous-Bois à Bellegarde en Forez, à compter du 15 Avril 2024 pour 15 jours,

Article 2 : A cette occasion, pendant cette période, la circulation sur les voies concernées par ce chantier mobile se fera, au droit des travaux, sur chaussée rétrécie et le stationnement du véhicule de l'entreprise SICC VRD sera autorisé.

Article 3 : L'alternat sera réglé manuellement.

Article 4 : la signalisation nécessaire sera mise en place, entretenue et déposée par l'entreprise SICC VRD. Ce chantier sera balisé au fur et à mesure de l'avancement et surveillé en permanence.

Article 5 : La gendarmerie de Montrond-les-Bains est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à l'entreprise SICC VRD, à la Gendarmerie de Montrond-les-Bains. Il sera affiché en mairie.

Fait en Mairie le 09 Avril 2024

Le Maire,
Jacques LAFFONT,



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le : 09/04/2024